

L'ŒUVRE

14, Rue Drouot
Téléphone : GUT. 02-71. BERG. 40-51
Après minuit : GUT. 59-59

Directeur :
GUSTAVE TÉRY

ABONNEMENTS

1 An	6 Mois	3 Mois	1 MOIS
18 fr.	9 fr.	4 fr. 50	1 fr. 50

A Heyntjens
publie le premier article
de M. Jean Dupuy,
Président du « Syndicat de la Presse »

Une trahison

Le public français a-t-il droit à la vérité, même en temps de guerre ? C'est, en somme, toute la question de la censure, et cette question, M. Paul Meunier, député de l'Aube, voulait la poser de nouveau au Parlement.

Avant de l'en saisir, il crut devoir faire part de ses intentions à M. Jean Dupuy, propriétaire du *Petit Parisien* et président d'un groupe de directeurs de journaux connu sous le nom de Syndicat de la presse.

Voici en quels termes M. Paul Meunier résume les diverses lettres qu'il a écrites à M. Jean Dupuy, pour bien préciser son dessein :

Je modifie le texte de ma proposition de loi que, sur la demande du Syndicat de la presse, la Chambre vient de renvoyer à la commission.

La proposition nouvelle, que je vais soumettre à la commission, se réduit à ces trois idées :

1^o La création d'une censure légale, substituée à la présente censure officieuse, mais limitée aux informations militaires et diplomatiques, est définitivement abandonnée.

Nous renonçons, en présence de toutes les objections qui nous ont été faites, à légaliser la censure.

2^o L'arrestation préventive des journalistes — permise par la loi et la jurisprudence actuelles — sera interdite.

3^o La suspension ou la suppression d'un journal par mesure de police sera également et rigoureusement interdite.

On pourra seulement saisir, par voie administrative, un numéro déterminé de journal, à la condition expresse que ce numéro soit délictueux.

Tel est le nouveau projet sur lequel je sollicite d'urgence l'avis du Syndicat de la presse.

Il était impossible de parler plus clairement.

Après de longues tergiversations, M. Jean Dupuy a fini par répondre ceci :

Monsieur le rapporteur,

Conformément à la demande que vous avez bien voulu m'adresser, de consulter le Comité général des Associations de la presse française sur la proposition de loi Paul-Meunier relative au régime de la presse en temps de guerre, j'ai l'honneur de vous faire connaître que ce Comité général s'est réuni, afin d'examiner ladite proposition.

Je vous adresse inclos le procès-verbal de la séance finale qui a été consacrée à cet examen.

J'ai consulté également, sur votre proposition, la Commission supérieure de la presse française.

Cette Commission, instituée par arrêté ministériel au début des hostilités, s'est ralliée, à l'unanimité, à l'ordre du jour précédemment adopté par le Comité général.

Veuillez agréer, Monsieur le rapporteur, l'assurance de mes sentiments dévoués et distingués.

JEAN DUPUY,

Président du Comité général des Associations de la presse française et de la Commission supérieure de la presse.

Cet ordre du jour est ainsi conçu : Le Comité général des Associations de la presse française, invité par la commission de la législation civile et criminelle de la Chambre des députés à donner son avis sur la proposition de loi Paul-Meunier, a pris la délibération suivante :

« Après avoir examiné attentivement la proposition de loi Paul-Meunier relative au régime de la presse en temps de guerre, le Comité général des Associations de la Presse française estime que cette disposition aurait pour conséquence, si elle était adoptée, d'établir un statut légal de la censure ; aussi, si décidée que soit la presse à faire tous les sacrifices nécessaires à la défense nationale elle ne saurait accepter une mesure législative quelconque de nature à porter atteinte à la loi de 1881, qui est et doit rester la charte de la liberté de la presse. »

Le président demande si quelqu'un a une observation à présenter. Plusieurs membres prennent la parole et déclarent approuver pleinement le texte de la délibération dont il vient d'être donné lecture. Il est rappelé, au cours de ces observations, que les conclusions de la sous-commission sont conformes aux vœux exprimés par les comités du Syndicat de la presse parisienne, de l'As-

sociation des journalistes républicains, de l'Association des journalistes parisiens et du Syndicat de la presse républicaine et départementale.

A l'unanimité, le texte de l'ordre du jour proposé par la sous-commission est adopté.

Rien ne figurant plus à l'ordre du jour, la séance est levée.

Le président : JEAN DUPUY.

Qu'est-ce que c'est que ce « comité général des associations de la presse française », dont tous les confrères que j'ai pu consulter entendent parler pour la première fois ?

Qu'est-ce que c'est que cette « Commission Supérieure de la Presse Française », instituée par « arrêté ministériel » au début des hostilités ? En vertu de quel pouvoir, depuis quand les ministres, en France, donnent-ils à la presse un conseil de tutelle ?

Qu'y a-t-il au juste derrière cette façade, ces enseignes, ces majuscules ?

Peu importe ; mais ce qu'il importe de remarquer, c'est que M. Jean Dupuy se garde bien de répondre aux questions qu'on lui a si nettement posées.

On a beau lui corner aux oreilles :

— Il ne s'agit pas le moins du monde de légaliser la censure ! Gardons-la comme elle est, puisque vous y tenez si fort ! Mais laissez-nous au moins voter un bout de loi définissant avec précision les droits du journaliste, qui sont ceux du public ; et si vous êtes dans la République un personnage assez considérable pour ne plus redouter les scandaleux abus de pouvoir dont pâtissent vos confrères, aidez-nous au moins à les défendre ; ce qu'ils demandent, ce n'est pas l'impunité, c'est un statut qui les garantisse contre l'arbitraire. Nos soldats, dit-on, se battent pour le droit ; le droit à la vérité n'est-il pas le premier droit d'un peuple libre ?

— Non, répond M. Jean Dupuy. Le *Petit Parisien* tire à deux millions cent vingt-neuf mille deux cent quarante-six exemplaires, et je me suis arrangé pour qu'on n'éventre plus mes paquets. Tout est bien.

G. T.

Ohé ! les Pacifistes !

Le peuple allemand peut être considéré comme une peuplade de Polynésiens partis pour ce qu'on appelle, aux îles Salomon ou aux îles Fidji, la chasse aux îtes. Qu'est-ce que le *Deutschland über alles* ? Le cri de guerre d'une bande de sauvages, naïvement persuadés que le problème de la vie ne comporte que deux solutions : manger les tribus voisines ou périr de faim. L'idée qu'on pourrait s'entendre côte à côte pour manger des légumes ne leur vient pas. J'ai donc proposé de leur envoyer des missionnaires, comme on en expédie à n'importe quelle tribu d'anthropophages.

On me fait deux objections :

1^o Il est trop tôt.

2^o Vous ne trouverez pas de missionnaires.

Je répliquerai :

Il était trop tôt jusqu'ici. Avant la guerre, tout essai de propagande pacifiste outre-Rhin me laissait sceptique : l'infatuation naturelle à la race, s'ajoutant aux victoires de 70, avait lancé l'Allemagne sur une pente de dépenses vertigineuses au bout de laquelle seule une guerre de butin énorme et rapide pouvait sauver ses dirigeants de la banqueroute. Mais voilà tantôt deux ans qu'ils éprouvent la vanité de cette violence. L'échec devant Verdun lézardera l'épaisse muraille de la confiance populaire. Cette fissure, il nous appartient d'y introduire un levier qui l'empêche de se recoller, et qui l'agrandisse ! Il faut que mille et mille propagandistes s'insinuent dans l'Empire comme on se glisse dans une forteresse assiégée, et y commencent le travail d'opérer ces aveugles de la cataracte, disant aux femmes, aux social-démocrates, aux industriels de bon sens :

— Vous ne vaincrez plus. A quoi bon vous obstiner ? Vous ne ferez que rendre plus dures les conditions finales !

A tenir de pareils discours, certes, on risquera la dénonciation, la prison et la mort. Qu'importe ? La cause est assez belle pour avoir ses martyrs !

Sans doute, il sera souvent difficile à des Français de pénétrer dans la fosse aux lions. Mais ce qu'on ne peut faire soi-même, on le fait par des correspondants. Que font donc les Pacifistes de M. d'Estournelles de Constant, s'ils ne s'occupent pas de cette propagande ?

Quoi ! voilà des gens qui, avant la guerre, abondaient en discours pour

prêcher les Français, lesquels étaient convertis d'avance à leurs idées et auraient eu plutôt besoin qu'on leur prêchât la méfiance. La guerre arrive, et ils se taisent !

Allons, messieurs, plus de discours, des actes ! Le dragon rugit dans sa caverne. Que ceux qui se sentiront le cœur solide y aillent en personne ! Que les autres paient de leurs deniers, écrivent, travaillent, actionnent les fils de la trame !

Vous étiez ridicules et nuisibles en France. Vous serez sublimes et vous êtes nécessaires en Allemagne.

J'attends le geste de M. d'Estournelles de Constant.

Maurice de Waleffe

Les jours se suivent...

Le Mardi-Gras, cette année

Ah ! quelle joyeuse cavalcade j'ai vue la semaine dernière ! D'allégres écuvers ouvraient la marche par de plaisantes caracoles. Derrière eux, gambadaient vingt clowns aux oripeaux multicolores et autant de pierrots jouant du mirliton. Suivait un orchestre de bigophones, précédant un char où Colombine aguçait Arlequin. Puis, c'était un autre orchestre, des danseuses, et encore des clowns, des chars allégoriques ou comiques, grouillant de jolies filles court-vêtues qui ne se lasaient pas de sourire, de décocher des œillades et des baisers... Comme tout ce monde s'amusait de bon cœur au bon soleil ! Jamais je ne vis à Paris plus étourdissant mardi-gras...

Mais vous m'arrêtez, scandalisé :

— C'est bien à Paris que vous avez vu ce carnaval ? Pendant qu'on se bat à Verdun ? Quelle bande de fous ou de cyniques a pu commettre cette abominable incongruité ? Et qu'est-ce donc que fait la police ?

— Ne vous indignez pas trop fort, ni trop vite. Oui, c'est à Paris que j'ai vu cette cavalcade, mais je l'ai vue au cinéma, et ce sont nos soldats qui l'ont organisée... Salonique. Je puis bien vous avouer qu'en temps ordinaire, c'est-à-dire en temps de paix, ce genre de divertissements me divertit assez peu ; mais là-bas, en face des Bougres et des Boches, je les trouve admirables.

— Alors, les danseuses, les jolies filles, Colombine ?

— Autant de poilus imberbes. Mais ne les croyez pas efféminés sous leurs robes. Ah ! les magnifiques Français !

S'il y a vraiment quelque part quelqu'un qui s'occupe de la propagande dans les pays neutres, ne devrait-il pas tirer ce film à d'innombrables exemplaires pour le faire passer, ces jours-ci, sur tous les écrans de l'univers ?

G. T.

Et la Censure ?

Puisque la censure de M. Gautier s'exerce avec une impitoyable rigueur, — nous l'avons du moins entendu dire, — signalons-lui un journal qui paraît poursuivre en ce moment une campagne néfaste, de nature à semer la division dans l'armée française.

Il s'agit du... *Bulletin des Armées*, rédigé par les propres soins du gouvernement. Dans son numéro du 26 février 1916, à la page 8, sous le titre : « L'usine improvisée », on peut lire ces phrases étonnantes :

... Ces ouvriers étaient des auxiliaires demandés aux dépôts des environs. Main-d'œuvre médiocre et inexpérimentée. La plupart n'avaient jamais touché un outil de terrassier de leur vie. Il y avait parmi eux des coiffeurs et des commis en nouveauté. Tous présentaient quelque grave tare physique, garantie par les conseils de réforme devant lesquels ils avaient passé. Les dépôts n'avaient pu envoyer que ce qu'ils avaient, n'est-ce pas ?

Plus loin, le rédacteur de cet aimable article qualifie les auxiliaires de « troupeau amorphe », ce qui n'est évidemment pas très flatteur.

Il faudrait s'entendre. Le *Bulletin des Armées* a-t-il le droit d'injurier des soldats français qui, bien qu'auxiliaires, peuvent prétendre au respect de leurs concitoyens et du gouvernement lui-même ?

Si les auxiliaires ne servent à rien, il faut les renvoyer chez eux ; s'ils servent à quelque chose, il ne faut pas les injurier. C'est travailler contre la patrie que d'exciter par de telles médisances le service armé contre le service auxiliaire...

Sévissez, Monsieur Gautier ! Cette presse est si maladroite qu'il faut faire des exemples éclatants...

LA BATAILLE

Les Communiqués

15 heures

A l'OUEST DE LA MEUSE, canonnade assez violente au cours de la nuit.

Sur la RIVE DROITE, une forte reconnaissance ennemie dans le BOIS D'HAUDREMONT a été arrêtée par nos tirs de barrage.

Le bombardement continue violent sur la RÉGION DE VAUX-DAMLOUP.

En WOËVRE, activité des deux artilleries, notamment dans le SECTEUR D'EIX.

Aucun événement important à signaler. Au BOIS-LE-PRÊTRE, un détachement allemand qui voulait tenter un coup de main contre nos tranchées de la CROIX-DES-CARMES, a été accueilli par une fusillade et s'est dispersé, laissant quelques morts sur le terrain.

Nuit calme sur le reste du front.

23 heures

Au NORD DE L'AINSE, les Allemands ont essayé, par trois fois, de pénétrer dans nos tranchées à la lisière NORD-OUEST DU BOIS DES BUTTES. Aucune de ces tentatives n'a pu aboutir.

En ARGONNE, notre artillerie a exécuté des tirs efficaces dans le secteur du FOUR DE PARIS, où un dépôt de munitions a explosé, ainsi que sur les voies ferrées, routes et organisations ennemies de la région MONTFAUCON-AVOUCOURT.

A l'OUEST DE LA MEUSE, le bombardement à obus de gros calibre a redoublé de violence sur nos positions de BÉTHINCOURT à CUMIÈRES. Dans l'après-midi, les Allemands ont déclenché une très forte attaque sur ce secteur. Repoussés sur l'ensemble du front avec des per-

tes sérieuses, ils ont pris pied seulement en deux points de nos tranchées entre BÉTHINCOURT et le « MORT-HOMME ».

A l'EST DE LA MEUSE et en WOËVRE, l'artillerie a été très active de part et d'autre au cours de la journée. Pas d'action d'infanterie.

Au NORD DE SAINT-MIHIEL, nos batteries ont bombardé d'importants baraquements ennemis dans le BOIS D'HEUDICOURT et provoqué un grand incendie dans la gare et les entrepôts de LAMARCHE-EN-WOËVRE.

En LORRAINE, nous avons canonné une colonne ennemie au NORD-EST DE DELME.

Dans les VOSGES, grande activité des deux artilleries dans le secteur de la CHAPELOTTE et dans la vallée de la THUR. Des coups de main sur les tranchées ennemies de STOSSWIHR et de CARPACH nous ont permis de faire une soixantaine de prisonniers et de prendre un matériel assez important sans aucune perte de notre part.

LA GUERRE AÉRIENNE

Six avions du premier groupe de bombardement et cinq avions bimoteurs ont lancé quarante-deux obus de gros calibre sur la gare de Brieculles.

De très nombreux combats aériens ont été livrés aujourd'hui dans la région de Verdun. Trois avions allemands ont été vu nettement abattus par les nôtres dans les lignes allemandes.

Un de nos avions, attaqué par quatre appareils ennemis, à l'est de Lure, a engagé le combat et a réussi à abattre un de ses adversaires, qui est tombé dans la région de Cernay. L'avion français est rentré indemne dans nos lignes.



1. Champneville ; 2. Rognéville ; 3. Sa-mogneux ; 4. Vacherauville ; 5. Charny ; 6. Bras ; 7. Fort Bois-Bourrus ; 8. Fort Maire ; 9. Fort Choisé ; 10. Fort de Souville ; 11. Fort Saint-Michel ; 12. Fort Tavanne ; 13. Cuisy.

Aurons-nous une troisième bataille DE VERDUN ?

Les deux adversaires, cristallisés en face l'un de l'autre, de Malancourt à Vaux (voir le croquis ci-dessus), se canonnent mutuellement avec violence.

Hier, une attaque d'infanterie a été reprise contre le Mort-Homme ; elle a échoué, sauf sur deux points.

Cette nouvelle action est-elle le prélude d'une troisième bataille ? Des personnes très bien informées affirment, les meilleures preuves en main, que la chose est certaine. D'autres, non moins bien informées, prétendent le contraire.

Au fond, comme moi, elles n'en savent absolument rien : il y a autant de raisons pour que contre.

Mais, si cette troisième bataille ne reprend pas sur l'initiative de l'ennemi, ne pourrait-elle donc reprendre de notre fait ?

Une fois ne serait pas coutume. Que faudrait-il donc pour cela ?

Il faudrait d'abord produire une concentration de feux d'artillerie susceptible d'annihiler celle de l'ennemi ; ceci implique à la fois le nombre, la portée, la puissance des canons.

Le commandement seul sait si la chose est possible et nous serons assez discrets pour ne pas le lui demander. Sinon, il est inutile de faire massacrer des hommes dans des contre-attaques

vouées d'avance à l'insuccès. Laissons cela aux Boches.

En second lieu, à supposer que cette réunion soit en train de s'opérer, il conviendrait de la hâter. Plus on laissera à nos adversaires le temps de consolider les positions conquises, plus dur sera l'effort nécessaire pour les en déloger. Mieux il s'y installera, plus forte sera la base sur laquelle il s'appuiera, le cas échéant, s'il veut prendre l'initiative de nouvelles attaques.

Nos troupes ardentes ne demandent, j'en suis certain, qu'à marcher pour reprendre le terrain que l'ennemi leur a enlevé, et même plus, avant qu'il soit devenu imprenable.

Une main prudente les retient. J'ai trop blâmé certaines attaques intempestives et stériles pour ne pas m'incliner devant ce geste.

Mais, à la vérité, quand donc aurons-nous cette artillerie, sans cesse annoncée, toujours attendue ?

Sans doute, pour rassurer les quelques froussards qui, au premier obus tombé sur Verdun, tournaient leurs regards éplorés vers Bordeaux, force articles de presse — dithyrambiques et inspirés — nous ont fait connaître que des talents, soudain révélés, allaient rétablir les affaires que d'autres talents, subitement dépréciés, avaient laissées périr.

J'ai la plus grande confiance dans ces étoiles qui se lèvent, et j'espère que le jour viendra où ceux qui les portent pourront faire valoir leurs talents autrement qu'en bouchant les trous sur la ligne de combat au fur et à mesure qu'ils se produisent.

C'est une tactique, mais elle ne peut durer indéfiniment. En attendant, la

moindre canon de 370 ferait encore mieux notre affaire.

Car les batailles sous Verdun m'ont confirmé de plus en plus dans cette opinion que j'ai tant de fois exprimée : dans ces batailles frontales, où toute manœuvre est impossible, ce sont encore les bons canons et les braves poilus qui font prime !

Général Verraux

A la Chambre

UN DÉPUTÉ TUÉ À L'ENNEMI

Dans une unanimité de sentiments de profonde émotion, la Chambre a salué la mort de l'un des siens tombés à l'ennemi : M. Thome, député de Rambouillet, sous-lieutenant d'infanterie, a été tué le 10 mars au nord de Verdun ; la dépêche officielle du général Joffre l'annonce en ces termes :

Sous-lieutenant André Thome, député de Rambouillet, affecté à l'état-major d'une brigade d'infanterie, a été mortellement blessé le 10 mars sur le terrain des opérations au nord de Verdun. Décédé dans la soirée. A reçu la croix de chevalier de la Légion d'honneur.

M. Paul Deschanel, en annonçant ce deuil à la Chambre qui l'écoula debout, a prononcé l'éloge funèbre de M. Thome. Il rappela que M. Thome vint, il y a quinze jours, à la Chambre pour quelques heures, après les premières batailles de Verdun. Ayant pris part à ces actions, il en dit à ses collègues toute la violence et aussi l'admirable héroïsme de nos troupes.

M. Deschanel ajouta :

En nous faisant ce récit, il respirait la foi tranquille, et ses regards lançaient les éclairs de cette vaillance qui, là-bas, anime tous les cœurs.

Mais il brûlait d'affronter les périls qu'il avait recherchés avec persévérance et de rejoindre ceux dont il allait redoubler la bravoure. Il est tombé à leur tête.

Plaignons profondément la mère, la jeune femme et les enfants en pleurs ; mais fut-il jamais gloire plus haute, pour ceuse plus sainte ?

Je salue avec lui ses compagnons de lutte, les héros obscurs qui ont fait à la France, avec allégresse, l'offrande de leur vie.

Mais que dis-je ? obscurs ? Leur corps, un peu plus tôt, retournera à la terre ; mais ils vivront d'une vie immortelle, car c'est par eux que l'humanité continuera d'exister dans la liberté et dans l'honneur.

La Marne, l'Yser, Verdun, cimes souveraines de l'histoire, ô vous qui les avez gravées, vous aurez eu le destin des dieux !

M. Thome était âgé de trente-six ans ; il avait rejoint l'armée dès les premiers jours de la mobilisation. Il est le sixième député tombé au champ d'honneur. Ceux qui ont été tués avant lui sont : MM. Pierre Goujon, Chevillon, Chaigne, Proust et Nortier.

CHEMIN DE FER ETHIOPIEN

La Chambre a ensuite consacré sa séance tout entière, de trois heures et demie à sept heures et demie, à la discussion du projet de loi portant approbation d'un avenant à la convention du 8 mars 1909 relative à la concession du chemin de fer de Djibouti à Addis-Ababa.

Le vote du projet ne fut pas acquis sans une sérieuse opposition. Ce fut d'abord M. de Monzié qui en signala les imperfections et les conséquences financières graves ; puis M. Moutet, qui établit une controverse financière pour essayer de démontrer que la combinaison adoptée par le gouvernement était précaire et peu faite pour alléger les charges de l'Etat. Tous deux craignent que le gouvernement n'abandonne tous droits de contrôle à la compagnie concessionnaire.

Tel ne fut pas l'avis de MM. Honnorat, au nom de la commission des affaires extérieures ; de M. Ceccaldi, au nom de la commission du budget, et de M. Doumergue, ministre des colonies, qui affirmèrent que toutes les garanties étaient prises et que le vote du projet s'imposait pour assurer notre expansion économique dans l'empire éthiopien.

La Chambre approuva et vota le projet. Séance jeudi.

Résurrection de l'état « Néant »

L'état « néant » a la vie dure. Supprimé par instruction ministérielle du 18 janvier 1916 rappelant celle du 20 janvier 1909, il vient d'être rétabli, à la date du 7 février, par une note de quelques lignes adressée par M. le Contrôleur général Chef du Bureau de Renseignements aux Familles, aux diverses formations sanitaires du territoire.

Ces états, estime M. le contrôleur général, sont absolument indispensables pour permettre de déterminer celles des formations sanitaires qui sont en retard dans l'envoi de leurs états ; leur suppression rendrait tout contrôle de cette nature absolument impossible.

En conséquence, dit-il, j'ai l'honneur de vous demander de vouloir bien décider qu'à l'avenir comme par le passé, MM. les médecins-chefs devront envoyer leurs états nominatifs des mutations des cinq jours, même lorsqu'ils devront établir ces états avec la mention « néant ».

Autrement dit : avant d'exécuter un ordre, il est toujours prudent d'attendre le contre-ordre.

Hors d'Œuvre

Petites embusquées

Je vous parlais, récemment, d'une ligue formée par des jeunes filles qui ont fait serment de ne pas épouser d'embusqués... Serment téméraire, car le mot « embusqué », comme le mot « front », a un sens des plus larges. Tels sont au front qui sont loin des tranchées, et les plus invulnérables de nos embusqués ont pour adresse un numéro de secteur postal.

Un correspondant qui signe : « Adjudant Poilut » (beau nom de guerre) appuie ces réflexions d'un commentaire personnel et me fait part d'un projet original :

« A la rude école des tranchées, dit-il, nous avons aussi réfléchi sur les qualités que demain nous demanderons à la campagne de notre vie. Et nous ne saurions nous accommoder d'une tête légère et d'un cœur vide. Nous voulons pour femmes des collaboratrices affectueuses, qui ne perdront rien de leur charme pour ne pas dédaigner les soins de la maison et répudier tout autre bonheur que celui du foyer. Nous saurons les aimer si elles savent être vraiment épouses et mères.

« Et voilà pourquoi, nous aussi, nous faisons serment de ne pas épouser de petites embusquées... ces jeunes filles dont le trait distinctif est la frivolité, et qui voient dans les colifichets, les visites, les théâtres, les papotages, tous passe-temps propres à tromper l'oisiveté (parfois aussi le mari), les seuls objets attrayants de l'état de mariage. »

Fort bien, adjudant Poilut... Mais je ne suis pas sans inquiétude sur la réalisation de vos projets.

Les petites embusquées sont encore plus difficiles à reconnaître que les gros embusqués.

Un costume d'infirmière n'est pas un critérium... ni un palladium.

Et, n'en déplaise à l'auteur de l'Ecole des Femmes, c'est seulement après le mariage que se révèle Henriette, Armande, ou Céliènne.

ZETTE

Inondations

Lorsque la Seine commença à monter, une note rassurante fut publiée dans les journaux :

Les maires des communes riveraines de la Seine et de la Marne, interrogés par la préfecture de police, ont déclaré que la hausse des eaux n'a pour le moment aucun caractère alarmant. Les précautions nécessaires ont été prises pour apporter des secours immédiats en cas de danger.

A Alfortville, notamment, l'administration était parfaitement tranquille, car elle avait décidé que les bouches d'égoût ne devaient déborder et submerger les jardins en contre-bas de la Seine que dans le cas où la crue dépasserait 4 m. 76.

Or, le dimanche 27 février, les bouches d'égoût les plus basses se mirent à dégorger leurs eaux sales avec une abondance remarquable, inondant caves, cours et jardins, obligeant les habitants à remonter poules, lapins et charbon.

On court à la mairie, qui prévient par

téléphone le service des ponts et chaussées, en demandant des pompes.

— Impossible, répond le service des ponts et chaussées. Les pompes ne sont prévues que pour une crue de 4 m. 76 et la Seine ne dépasse pas 4 m. 70.

— Mais nous sommes inondés !

— Ce n'est pas possible. Vous vous trompez. Le débordement des égouts n'est prévu qu'à partir de 4 m. 76.

— Ils débordent tout de même.

— Ils sont dans leur tort. Nous enverrons les pompes quand la crue sera en règle.

La Seine ne se mit en règle qu'au bout de cinq jours avec l'administration des ponts et chaussées.

Les habitants d'Alfortville auront peut-être la fièvre typhoïde.

M. Lebureau aura certainement les palmes.

Colis postaux

Les colis adressés aux soldats sont remis, à l'arrivée (lorsqu'ils arrivent), à un bureau militaire, où collaborent officiers d'administration et employés de chemins de fer mobilisés.

Or, à la gare de Troyes, voici comment les choses se passent :

Lorsqu'un colis arrive, le bureau militaire invite le soldat destinataire à venir le retirer le matin, de 7 à 9 heures.

Mais les soldats ne sont libres d'aller à la gare que de 17 à 21 heures.

Comme les signataires de la lettre d'avis ont des galons, ils se verraient obligés, par la force du règlement et par la vertu de la discipline, à coller huit jours de salle de police à tout soldat qui, répondant à leur invitation, viendrait retirer son colis à l'heure indiquée.

D'autre part, comme en vertu de ce principe le bureau militaire de la gare de Troyes est submergé par les colis en souffrance, on parle d'infliger une punition de quatre jours de consigne à tout soldat qui ne viendra pas retirer son colis.

Lorsque les soldats de Troyes écrivent à leurs familles, ils ne manquent pas de faire cette recommandation : « Et surtout, ne m'envoyez pas de paquets. »

Géographie

Questions posées à l'examen de géographie aux soldats, sous-officiers et officiers candidats au brevet militaire de pilote en aviation :

1° Quels sont les accidents de terrain entre Agen et Bordeaux ?

2° Quels sont les affluents de gauche de la Garonne ?

3° Combien y a-t-il de kilomètres de Marseille à Paris ?

4° Quelles sont les principales lignes du réseau P.-L.-M. ?

5° Chef-lieu et sous-préfectures du Morbihan ?

Après tout, comme il n'y a pas de programme déterminé on peut aussi bien interroger les élèves-pilotes sur le cours du Gange ou sur le chiffre de la population de Tombouctou.

Et Garfouinkel ?

On reste surpris qu'il n'ait jamais été question, au cours de l'instruction judiciaire de l'affaire Garfouinkel, de divers crimes et délits qu'il y aurait cependant eu intérêt à évoquer, ainsi que l'Œuvre le signalait il y a un mois. Il n'est pas inutile de demander à nouveau au complice du docteur Lombard de faire un petit effort de mémoire pour se souvenir :

Du sabotage des fils télégraphiques qui eut lieu sur les lignes du Nord, un des plus beaux exploits d'un brigadier, aujourd'hui inspecteur principal, dont la boutonnière est fleurie ;

De différentes tentatives de simulation de cambriolages, parmi lesquels celui d'une bijouterie du boulevard Saint-Denis et d'une autre bijouterie de la rue Lafayette ;

De l'agression contre le garçon de recettes de la rue Meslay, qui perdit sa sacoche en recevant du poivre dans les yeux ;

De certaines arrestations et séquestrations arbitraires qui ont permis à Garfouinkel de rendre service à des gens bien placés ;

Des ressources de son imagination, qu'il n'hésita pas à mettre au service des femmes qui voulaient se débarrasser de leur mari et ne trouvaient pas dans la conduite de ceux-ci des raisons suffisantes pour obtenir le divorce à leur profit, même avec l'éloquence de l'avocat qui s'était fait une spécialité de plaider toutes ces affaires ;

De la disparition progressive de son dossier personnel des cartons de la Préfecture, disparition qui se produisit en trois fois.

Et pour faciliter la besogne du juge chargé d'instruire l'affaire Garfouinkel, nous apporterons dès aujourd'hui quelques précisions.

En juillet 1904, le faux docteur Georges, qui ne songeait pas encore à se faire appeler ainsi, sortait de Poissy ou de Fresnes. Il était sans un sou, et c'est à l'amitié d'un nommé L..., qui fit une quête à son profit, qu'il dut de ne pas mourir de faim. Ce bon camarade L... fut remercié de son généreux geste de la façon suivante. Pour lui prendre sa femme, qui était jeune et jolie, et qui avait l'heur de plaire à Garfouinkel, celui-ci « monta » une affaire. Il s'agissait justement de dévaliser la bijouterie de la rue Lafayette dont nous parlons plus haut. Soyons précis : il combina l'expédition pour le 28 août dans la nuit ; mais en même temps il prévenait la Sûreté. Et les inspecteurs B..., G..., S... et le brigadier F... arrêtaient, à la sortie de la bijouterie, le malheureux L..., son camarade B... et d'autres encore, qui passaient en cour d'assises le 15 février 1905. Résultat : Garfouinkel vivait en concubinage avec la femme de L..., tandis que ce dernier purgeait, avec ses complices, huit ans de réclusion et quinze ans de travaux forcés. Quant à l'agent S..., il gagnait dans cette affaire les galons de sous-brigadier pour avoir capturé « une bande de dangereux cambrioleurs ». Inutile d'ajouter que les journaux ne manquèrent pas de vanter le flair de ces fameux policiers.

Les variations de Gustave Hervé

Pour prendre la mesure de Gustave Hervé, pour voir sa sincérité et la suite qu'il a dans ses idées, il suffit de rapprocher ces trois textes, tout récents. Le premier demande « la tête d'Anastasia » — et l'article est accompagné d'une aimable chanson intitulée : Anastasia, tu vas crever !

Le second est une apologie de la Censure ; Hervé ne demande plus que la tête des journalistes qui ne pensent pas comme lui.

Enfin, dans le troisième morceau, Hervé dit exactement le contraire de ce qu'il a dit la veille.

Il est vrai que ça lui arrive presque tous les jours...

La tête d'Anastasia

Sitôt qu'il (le nouveau ministre Briand) aura pris une décision pour les Balkans, on espère qu'il en prendra une pour la censure, et qu'il lui tordra le cou sans phrases...

La censure est plus malfaisante encore quand elle émet la prétention de nous bâillonner chaque fois que nous signalons des abus et des erreurs que se commettent journellement dans l'armée.

Des abus et des erreurs, qu'il s'en commette, personne ne doit s'en étonner : le scandale ne commence que le jour où on interdit à la presse de les dénoncer.

... Nous réclamons le droit de dénoncer ces criminelles sottises.

Si tel régiment ou telle division d'infanterie est arrosé par notre propre artillerie, ou est jeté sur des fils barbelés intacts, ou voit la victoire lui échapper parce qu'on ne lui a envoyé aucun renfort, si de telles erreurs nous sont signalées de tous côtés par les soldats et les officiers qui en sont les victimes, nous préférons avoir le droit de les dénoncer au gouvernement, pour obtenir des réformes et des sanctions.

On dira : « Mais ça ne vous regarde pas ! Ça regarde le général en chef ! » Mais le général en chef les ignore, ces abus...

On dira encore : « En dénonçant ces abus, vous allez semer la démoralisation dans la population ! » Ce qui sème la démoralisation dans la population, c'est d'abord dénoncé par les millions de lettres (sic) qu'on reçoit du front que ces abus ou ces erreurs se perpétuent et que personne ne les dénonce. Et ce qui finirait par amener le découragement, ce serait de voir qu'une presse servile se tait...

C'est dans l'intérêt de l'ordre, pour le salut public, que la nation tout entière réclame du nouveau ministre comme don de joyeux avènement la tête d'Anastasia.

31 octobre 1915.

Le Naufrageur

L'Homme Enchaîné vient d'être saisi et suspendu, et avec lui les journaux qui, intentionnellement, ont reproduit, sachant qu'il était interdit, l'article où notre naufrageur national expliquait doucement à nos soldats, etc.

Lui, on dirait qu'il n'a qu'une idée : chasser ceux qui sont au pouvoir pour nous donner une nouvelle édition, revue et corrigée, de ses talents de gouvernant ! Tout lui est bon.

Hier, c'étaient nos avions qui n'existaient pas.

Aujourd'hui, c'est notre artillerie qui ne compte pas devant l'artillerie allemande.

Ah ! vraiment !

La vérité qu'il faut que tous nos poilus sachent, c'est que comme artillerie légère, comme artillerie lourde, et comme artillerie de siège nous sommes, aujourd'hui, supérieurs — je dis supérieurs — aux Allemands, et que la bataille peut durer tant qu'elle voudra, nous aurons des projectiles à profusion.

La vérité, c'est que, depuis huit jours, tous nos poilus là-bas sont ébahis de voir l'artillerie de tous calibres qui arrive de tous les côtés !

Alors, qu'est-ce qu'il nous chante, ce seigneur de panique ?

Quel est le gouvernement qui pourrait laisser, à un pareil moment, continuer impunément une pareille campagne de démoralisation ?

N'y a-t-il pas des cas où la Censure est une véritable mesure de salut public ?

Quand on faisait des besoins pareilles, on s'en tirait à moins bon compte au temps du Comité de Salut public.

2 mars 1916.

Sur la rive gauche de la Meuse

Ce serait se préparer de cruelles désillusions que de se figurer que les Allemands procédant à cette attaque de la rive gauche avec des forces sans importance. Ils ont dû accumuler, de ce côté du fleuve, pas loin du nombre des divisions qu'ils avaient sur la rive droite. Il faut rendre cette justice à l'état-major allemand qu'il fait toujours les choses grandement, qu'il a le goût du colossal.

... Le seul danger que nous courions en ce moment, ce serait de ne pas apprécier à sa valeur la force de notre adversaire, et de s'imaginer qu'il est militairement plus bas qu'il ne l'est réellement.

Si rassuré que l'on soit, on voudrait savoir que partout toutes les précautions sont bien prises, pour qu'ils n'approchent pas trop de Verdun ni de la voie ferrée qui relie Verdun à la capitale.

Les fils barbelés sont-ils dressés sur des profondeurs convenables ? En avons-nous mis à profusion ?

Les trons sont-ils assez profonds ?

Les officiers d'état-major vont-ils sur place s'assurer que les ordres du commandement sont bien compris et bien exécutés ?

Ne va-t-on pas commettre l'erreur de laisser immobilisée (où ça ? elle n'était donc pas à Verdun ?) notre très grosse artillerie, sous prétexte qu'on la réserve pour des offensives ultérieures ou des besoins spéciaux, alors que les Allemands font fièche de tout bois, se servent de tous leurs calibres et plus spécialement de leurs très gros calibres pour braver nos tranchées ? Se rend-on bien compte partout que c'est le moment, pour nos alliés et nous, de sortir du côté de Verdun les derniers et les plus beaux produits des usines françaises et anglaises ? Pourrait-on jamais en avoir un meilleur placement qu'autour de Verdun ?

8 mars 1916.

Et le crime de la rue du Temple ? Celui dont le principal témoin fut empoisonné par une crotte de chocolat le 1^{er} janvier 1905 ? Personne n'en a parlé. Est-ce parce que la science n'a pas pu déterminer la nature du poison, ce qui indiquerait que Garfouinkel n'était pas aussi mauvais chimiste qu'on a cru devoir le dire depuis qu'il est sous les verrous.

Le blocus

pour rire

L'autre semaine, l'Œuvre signalait le commerce auquel se livrent certaines compagnies de navigation hollandaises, qui, sous nos yeux, transportent à travers la Manche et l'Atlantique les marchandises provenant de Francfort, Mayence ou Mannheim et destinées à Pernambuco, Bahia, Rio de Janeiro, l'Uruguay et la République Argentine, ou amènent en Allemagne tous les vivres et matières premières que l'Amérique du Sud peut fournir. Pour consoler encore la plaisanterie, telles de ces compagnies de navigation neutres faisaient de la réclame dans nos grands journaux parisiens comme dans les feuilles allemandes.

Quelques documents nouveaux nous permettent de préciser l'importance du trafic.

Le Lloyd Royal Hollandais (alias *Königlicher Holländischer Lloyd*), dont les « Schnelldampfer » *Frisia*, *Tahantia*, *Gebria*, etc., vont « à l'Amérique du Sud » ; le *Königlicher Lloyd* a réalisé de si gros bénéfices en ravitaillant nos ennemis que, depuis la guerre, la valeur de ses actions a plus que doublé.

Son cas n'est pas unique, à preuve ce petit tableau comparé des cours cotés dans les Bourses hollandaises, avant la guerre et au 31 décembre 1915 par les actions de quelques sociétés de navigation. (Les cours sont cotés en tant pour cent de la valeur nominale des actions.)

Bohnia	70	80
Holland-Amerika Linie	183	310
Holland-Gulf Co	85	150
Holl. - Dampfschiffahrts-Gesellschaft	108	190
Königlicher-Holländischer Lloyd	83	170
Königlicher-Holl.-Dampfschiffahrts-Gesellschaft	114	175
Niessel-Condrieu	138	150

Tous ces petits profits n'empêcheront probablement pas les armateurs hollandais de se plaindre amèrement du blocus, et de crier par-dessus les toits qu'on leur retire le pain de la bouche, qu'on les dépouille, qu'on les ruine ! Quant aux Allemands, ils feront chorus et le *Kölnische Zeitung* et autres feuilles ne manqueront pas de stigmatiser comme il sied le mépris où l'Entente tient les pauvres neutres, et les pertes qu'elle leur impose, à seule fin de leur tenter par la famine les femmes et les tendres nourrissons de l'aimable et pacifique Germanie.

Avant la guerre, les achats de la Hollande en Argentine étaient très peu considérables. Depuis la guerre, ils ont cru dans une incroyable proportion, tout comme les bénéfices des compagnies de navigation. — Voyez l'étrange coïncidence !

D'après les informations argentines officielles, la Hollande est devenue l'un des principaux clients de la République que pour les céréales. En 1915, elle lui achète plus d'un million de tonnes de grains se décomposant ainsi :

Maïs	595.583 tonnes
Lin (graines)	309.374 »
Blé	49.773 »
Seigle	33.470 »
Avoine	12.308 »

Total 1.000.508 tonnes

Voilà qui explique les voyages nombreux des « Schnelldampfer », « Fracht-dampfer », des *Königlicher Holländischer Lloyd* et autres « *Gesellschaft* » d'Amsterdam ou de Rotterdam. Voilà qui explique l'augmentation des dividendes et des actions.

Insérer la réclame de telles compagnies, c'est, au propre, travailler pour le roi de Prusse.

André Fauro

Tous les empêchements à la pensée me stupéfient par leur profonde inutilité ; l'expérience est là pour prouver que jamais ils n'ont servi à rien. N'imprime, on ne s'en lasse pas. La sottise naturelle est au pouvoir.

GUSTAVE FLAUBERT.

Les Associations de Sinistrés

La Fédération des Associations départementales de sinistrés, qui groupe à Paris plus de 75.000 adhérents, tiendra son assemblée générale dimanche prochain, 19 mars, à 2 h. 30, dans la salle du Trocadéro. Tous les sénateurs et députés des départements envahis assisteront à cette réunion.

Après l'allocation de M. Louis Nicolle, président de la Fédération, le compte-rendu des travaux par M. Ch. Dufour, secrétaire général, et le rapport financier par M. Adrien Maurice, trésorier, M. Escavay traitera : « Des principes essentiels de la réparation intégrale » ; M. Louis Marin, député de Nancy, parlera sur : « Les pouvoirs publics et la réparation des dommages de guerre » ; enfin, M. Georges Biennais prononcera un discours sur : « La réparation des dommages et l'opinion publique ».

A l'issue de l'assemblée, les sinistrés seront appelés à voter un ordre du jour précisant leurs desiderata.

Lettrés du Front

La guerre n'enfante pas d'œuvres d'art

J'entends souvent poser cette question : « Quelle influence la guerre aura-t-elle sur les arts et sur la littérature ? »

Si l'on entend par là que la guerre peut enfiler des œuvres d'art, qu'il peut y avoir des peintres ou des poètes nés de la guerre, la question me paraît dénuée de sens commun.

Si l'on prétend au contraire que la guerre peut avoir une influence indirecte sur le goût des artistes et des écrivains en entendant avec elle les vieilles formules dont elle est née, j'en demeure entièrement d'accord.

La guerre est un désordre, un désastre, une destruction dont on ne peut avoir une idée nette à deux kilomètres en arrière du front ; elle ne saurait, en aucun cas, engendrer une œuvre d'art.

L'idée artistique domine le monde et le fait de la guerre ; elle souffle là où il lui plaît ; elle crée, anime et divinise la matière ; elle peut styliser le chaos, dédaigner un acte héroïque réel et créer, par contre, un héros imaginaire ; elle traite les petites actions humaines comme Corneille traitait la marquise ; elles ne passeront pour belles qu'autant qu'elle l'aura dit.

Que serait aujourd'hui la guerre de Troie sans Homère ? elle ne serait même pas une rixe de bergers, elle n'existerait point. L'histoire n'est belle qu'autant que les poètes l'ont recréée à leur image, elle n'est qu'un tissu de fictions et de légendes, elle n'est qu'une forme de l'invention littéraire et la réalité n'est pour rien dans l'affaire.

Le poète, dans tous les temps, a forgé de toutes pièces un héros idéal et l'a proposé à l'admiration des foules. Chacun s'efforce ensuite de se rapprocher de ce modèle et de l'égaliser. C'est ainsi que progressent les civilisations depuis l'origine du monde.

Peu importe que le héros soit emprunté à l'histoire ou inventé par le littérateur ; dans tous les cas il est fictif et n'a jamais existé tel qu'on le représente.

Remarquez, en passant, que ce procédé démontre, mieux que de longues considérations philosophiques, la préexistence d'un monde supérieur des idées puisque le littérateur, en créant un type surhumain, introduit sur terre un être qui n'existait pas dans la réalité et que chacun cependant reconnaît d'emblée et prend pour modèle.

Qu'il s'agisse de dieux, de héros ou de types comiques, les poètes inventent en bien ou en mal des exemples qu'il convient de suivre ou de fuir dans chacune de nos démarches et ceci se marque dans les moindres actions de notre vie de chaque jour comme dans les plus hautes.

Lorsque les dramaturges ou les romanciers, suivant la mode, ordonnent aux maris de tuer la femme adultère, ils la tuent ; lorsqu'ils leur proposent le pardon en exemple, ils pardonnent.

L'homme est en général un animal assez faible qui ne sait pas se décider par lui-même dans les circonstances imprévues.

Son courage lui vient de l'exemple des héros classiques, ses gestes devant la mort lui sont commandés par les poètes, il est inconsciemment guidé par d'innombrables exemples séculai-

res dont son âme est remplie. Pénétrez dans une tranchée, sous le feu de l'ennemi, et vous verrez comment les gestes de votre tremblante carcasse seront instantanément réglés par les exemples inéluctables de la littérature héroïque, que vous soyez paysan ou lettré.

L'honneur militaire est une tradition littéraire, il vaut ce que vaut la littérature d'une nation.

Le courage boche est ainsi collectif et soumis, c'est celui de troupeaux disciplinés par une littérature sociale où le héros est dirigé par des forces occultes qui le dominent.

L'honneur français, individuel, sceptique et libre, est autrement beau ; c'est celui d'une littérature créatrice où le héros humain occupe la première place et mène le monde.

La guerre est donc, au point de vue moral, l'application pratique de la préparation intellectuelle d'une nation ; les soldats valent ce que vaut cette préparation et le mieux qu'ils puissent faire, c'est d'égaliser dans l'action les modèles proposés jadis à leur admiration.

Si, par bonheur, ils y parviennent, si l'acte réel égale l'idéal rêvé, c'est aux poètes qu'il appartient ensuite de découvrir un exemple plus élevé qu'ils proposeront aux hommes de demain.

Or, il semble bien que, dans la guerre actuelle, l'idéal militaire et chevaleresque soit atteint, non plus par des êtres d'exception mais par la foule tout entière. Il nous paraît même singulièrement dépassé par l'application de vertus que j'appellerai volontiers civiles qui dominent la guerre et lui donnent cet aspect résolu, sérieux, un peu triste peut-être, qui la caractérise.

La littérature française d'avant-guerre avait placé très certainement notre idéal plus haut que l'idéal guerrier et le déchaînement de la brutalité germanique fut pour elle une déchéance.

Les soldats de France le savent bien et, dans la vie réelle, leur mentalité demeure très supérieure à celle du pantin de lettres qui s'inspirerait de la guerre pour glorifier les hideurs de la force brutale. Seul un geste de pitié humaine peut nous émouvoir dans ce grand deuil intellectuel car c'est pour la paix et non pour la guerre que nous combattons avec passion.

On sait les piètres résultats littéraires obtenus depuis la guerre par les poètes qui, oubliant leur mission supérieure de guides et de visionnaires, s'en vont à la remorque d'une réalité que ses héros eux-mêmes ont appris à mépriser. Leurs poèmes ont leur excuse dans un moment où toutes les musiques paraissent bonnes à employer, même celles qui s'enroulent autour d'un mirilton, mais ils sont plus en faveur, je crois, à l'arrière qu'au front.

La guerre future doit être abandonnée aux industriels, aux chimistes ; elle ne relève que de la pratique exacte du réel, elle doit être la préoccupation dominante d'un gouvernement, elle ne saurait être le but suprême d'une humanité supérieure.

Les Boches mourront d'avoir placé leur idéal trop bas : au niveau de la réalité.

Nous, nous vaincrons pour l'avoir placé bien au-dessus.

Polochon

Nous prions nos abonnés de vouloir bien, pour chaque changement d'adresse, nous envoyer l'une des dernières bandes de leur journal, en l'accompagnant de 0 fr. 50 en timbres-poste.

Les familles sont renseignées

Au moment de la bataille de la Marne, M. et Mme Bury, se trouvant sans nouvelles de leur jeune fils, caporal au 51^e d'infanterie, firent les démarches réglementaires pour savoir ce qu'il était devenu. L'administration militaire ne se hâta pas de répondre, mais enfin elle répondit. Il y a trois jours, c'est-à-dire après vingt mois, M. et Mme Bury recevaient, en effet, la lettre ci-dessous :

PREFECTURE du DEPARTEMENT DE LA SEINE MAIRIE du 10^e ARRONDISSEMENT DE PARIS REPUBLIQUE FRANÇAISE Liberté — Egalité — Fraternité Paris, le 10 mars 1916.

M J'ai l'honneur de vous informer que M. le chef du bureau spécial de comptabilité du 51^e d'infanterie m'a transmis aujourd'hui même l'avis suivant :

Le caporal Bury (Alexandre-Gaston) est signalé comme disparu à Parvillers (Somme), le 8 octobre 1914. Ce militaire, né le 7 avril 1893, à Paris, 10^e arrondissement, Recrut. Seine, 1^e bureau, matricule 127, a été incorporé au 251^e d'infanterie, 20^e compagnie, matricule 0 8452.

Veillez agréer, M..., l'assurance de ma considération distinguée.

LE MAIRE.

Que pensez-vous de cette administration qui met près de deux ans à renseigner de malheureux parents ? Et comment trouvez-vous cette façon brutale de leur apprendre la disparition de leur fils ? Allez donc ensuite vous étonner si M. Leburau s'est attiré la haine des trois quarts des Français !

Heureusement pour M. et Mme Bury que le renseignement, si laborieusement recueilli par les services administratifs, ne leur a causé qu'un faible émoi.

Depuis beau temps, ils étaient tranquilles sur le sort de leur enfant qui, après avoir été blessé, était venu chez eux en convalescence, puis était parti pour Salonique comme artilleur.

Et, avant-hier, lendemain du jour où ils apprennaient, officiellement que le caporal Bury était disparu depuis le 8 octobre 1914, ils recevaient une lettre du même caporal Bury leur disant qu'il se portait bien et que les couchers de soleil à Salonique étaient splendides.

M. S.

L'aptitude physique au service militaire

On ne parle plus de visiter les auxiliaires en bloc. On a jugé, à la Commission de l'Armée, que ce « renforcement » de la loi Dabiez était contraire à son esprit et qu'il convenait de s'en tenir aux avis formulés par les majors. Le statut des auxiliaires semblait donc établi de façon définitive lorsqu'on a modifié le règlement de 1905 sur l'aptitude physique.

C'est une note émanant du sous-secrétaire d'Etat du service de santé qui annonce que l'on va dépasser les limites fixées jusqu'ici en ce qui concerne les maladies des yeux, des oreilles et de la bouche. Dès l'application de cette réglementation, un nombre assez considérable d'hommes du service auxiliaire pourront passer dans le service armé et plus tard être remplacés, si on le juge utile, par des réservistes. La limite pour le service armé qui était, en effet, de sept dioptries est maintenant de huit dioptries, avec correction visuelle ramené, avec des verres sphériques, à une demie pour un œil et à un vingtième pour l'autre.

Cette décision est très discutée, notamment par les ophtalmologistes, qui sont loin d'être d'accord au sujet de la possibilité de son application.

En fait, depuis de longs mois, disent les uns, les limites de l'instruction du 22 octobre 1905 sont dépassées. On a versé

dans le service armé des hommes ayant plus de sept dioptries et qui ne s'en portent pas plus mal. Rien ne s'oppose donc à ce que cette mesure soit généralisée.

Pardon, répliquent les autres, on aurait tort d'essayer d'aller plus loin encore. Il est délicat de faire des combattants avec des hommes incapables de lire et de se conduire sans lunettes. Qu'ils perdent leur longon dans un assaut ou que leurs verres de rechange soient brisés par l'éclatement d'un obus dans la tranchée, et ils seront dans l'impossibilité de se reconnaître dans un paysage qui ne leur est pas familier.

« Si, en théorie, le port de certains verres peut ramener l'acuité visuelle à la moitié de la normale, il n'en est pas de même en pratique. La plupart des grands myopes ne sont pas seulement des infirmes, mais des malades ; leur myopie est progressive et ils ne peuvent l'arrêter sur la pente qui conduit à la cécité qu'en prenant des précautions infinies et dont la première est de ne jamais porter la correction dioptrique maxima. Ainsi un myope à 8 dioptries avec acuité visuelle ainsi ramenée à une demie ne devra porter que du 6 dioptries avec acuité visuelle ramenée à 1/10^e. Juste ce qu'il faut pour marcher, lire et écrire — le moins possible, d'ailleurs. »

Telles sont les réflexions contradictoires que provoque la dernière circulaire des bureaux de M. Godart.

CONSEIL DES MINISTRES

Le conseil des ministres, réuni hier matin à l'Élysée, sous la présidence de M. Poincaré, s'est entretenu de la situation diplomatique et militaire.

Le général Gallieni, indisposé, n'assistait pas au conseil.

Les Espagnols réclament

Le ministre des finances tarde, paraît-il, à remettre leurs récépissés aux étrangers qui ont souscrit à l'Emprunt national, ce qui cause quelque mécontentement parmi ces derniers. Les souscripteurs espagnols, notamment, se montrent particulièrement impatientes de voir régulariser leur situation et, comme les Boches continuent à se montrer très actifs dans la péninsule, ils se préparent à tirer profit contre la France, de ce qui n'est sans doute qu'une simple négligence.

Toujours est-il que le ministre des affaires étrangères, averti, a montré quelque émotion et a prié avant-hier son collègue des finances de faire le nécessaire pour éviter une campagne de presse de la part de certains journaux hispano-boches.

Appliquera-t-on la loi ?

Notre Parlement a voté dernièrement une loi fort légitime sur les bénéfices de guerre. Il est juste que ceux qui se sont enrichis pendant que d'autres se faisaient tuer versent à l'État une petite part de leurs... économies.

Parmi ceux-là se trouvent les mercantis du front. Qui contrôlera leurs bénéfices ? Et comment les établira-t-on ? La plupart de ces mercantis n'étaient pas commerçants avant la guerre. Un grand nombre ne sont même pas de la localité où ils exercent. Aucun n'a de livres. La plupart n'attendent que la marche en avant, qui ruinera leur commerce, pour lever le pied et disparaître.

Bénéfices infimes, dira-t-on ? Qu'on en juge. Dans toutes les localités dévastées du front, il reste 5, 10, 15 habitants ; les neuf dixièmes sont devenus épiciers, c'est-à-dire qu'ils vendent de tout. Ils font, certains jours, jusqu'à mille, deux mille francs de recettes. Quels bénéfices, au prix où ils vendent ! L'un d'eux nous avait quatre-vingt à cent mille francs de bénéfices nets pour la durée de la guerre. Quels risques ont-ils ? Aucun. Quel capital engagé ? Ils achètent et vendent au jour le jour... Qu'on songe à la maison de commerce de l'arrière qui réaliserait un pareil bénéfice ! Et celle-là paiera la taxe.

Mais les autres, qui les taxera ? Assurément pas l'autorité militaire, qui a bien autre chose à faire en ce moment que de surveiller la vente des conserves et du « pinard ».

Alors, comment va-t-on appliquer la loi ?

L'« Œuvre » militaire

Un excellent moyen

POUR RALENTIR la fabrication des munitions

Pour nous assurer la victoire, il faut intensifier la fabrication des munitions et abandonner toutes les pratiques qui tendent à la diminuer, tels les errements qui règnent encore dans la distribution des marchés.

En dehors de quelques grosses usines qui sont privilégiées, en ce sens qu'elles savent sur quoi compter, la majorité des industries de la guerre demeurent dans l'incertitude absolue du lendemain, restent dans l'ignorance complète de la nature et de l'importance des commandes qu'elles recevront dans l'avenir. Leur marché en cours ne reçoit une suite qu'après avoir été complètement exécuté et livré. Après sa terminaison, il n'y a plus ni ouvriers ni matériaux. Les premiers ont été renvoyés aux armées, une fois finie la fabrication pour laquelle ils avaient été rappelés ; quant à la matière première, on ne s'en approvisionne qu'au fur et à mesure des besoins, et la Direction des Forges, quand elle interroge les industriels sur leurs prévisions et sur les quantités de matières qu'elle aura à leur fournir, leur refuse le seul renseignement sur lequel ils pourraient baser leur réponse : l'importance et la nature des marchés qu'on a l'intention de leur passer.

Résultat : une fabrication qui marche par à-coups, avec des périodes de chômage complet par suite du manque de commandes, d'ouvriers et de matières, et des périodes de demi-chômage, par suite de la rééducation et de l'adaptation aux machines du personnel nouveau qu'il a fallu faire revenir, après maintes applications, quand de nouvelles commandes ont été enfin reçues.

Ce mode de procéder, en temps de paix, conduirait la fortune des industriels à la ruine. Actuellement, c'est la fortune de nos armes qu'elle met en jeu ! Pour porter la fabrication des munitions à son plein, il faudrait faire table rase de ces habitudes surannées et imbéciles. Il faudrait assurer aux industries de la guerre la continuité du travail et du personnel, en chevauchant les marchés les uns sur les autres. Est-ce donc si difficile, et la bureaucratie, qui ici règne en maîtresse, est-elle donc incapable, même en temps de guerre, d'un tel effort ?

Mortimer-Mégret

Réponses

Mme Régner. — Non, nul militaire ne peut correspondre avec un chef ou un service militaire sans passer par la voie hiérarchique.

L.S. 23. — Il faut qu'il signale lui-même son cas à ses chefs en demandant une enquête.

D. C. A. 99. — C'est une analyse complète de la loi sur les pensions que vous nous demandez. Impossible de la faire ici. Écrivez votre médaille. Écrivez pour signaler B.T.H. — Il est toujours apte, tant qu'une commission n'aura pas prononcé l'invalidité.

S. Terry. — Ce n'est pas un droit, mais rien ne s'oppose à ce que ce soit accordé. Lescot Charles. — Vous aurez certainement votre médaille. Écrivez pour signaler votre situation au général commandant votre région.

S. Bagad. — 1^o Oui. 2^o Oui. Faites une demande au sous-secrétaire des munitions. 3^o Oui.

R. D. 360. — La question est à l'étude, mais elle n'est pas encore résolue.

LE « TIP » remplace le Beurre

Auguste PELLERIN, 82, Rue Rambuteau (145 le 1/2 kg.)

FEUILLETON DE L'« ŒUVRE » du mercredi 15 mars 1916

10

Les Mystères de Corneville

L'ESPION MALGRÉ LUI

Roman inédit

PAR JEAN DRAULT

PREMIÈRE PARTIE

LES SECRETS DU DEUXIÈME BUREAU

Résumé des 9 premiers feuillets

M. Perrussel a accepté pour le mardi soir 11 août 1914, un rendez-vous avec Mlle Hélène, blonde modiste dont il est épris. Il s'agit d'une réconciliation, car il avait rompu avec Hélène, qui, avant la guerre recevait, chaque mardi, chez elle, un Boche du nom de Burgenstaub. Ce Burgenstaub, chemisier, établi rue de la Paix, a justement été dénoncé comme suspect d'espionnage par le colonel Pénisson au commandant Fontan, du 2^e bureau, auquel un feuilletoniste connu, M. Bouillon, demande à parler avec insistance.

I

OU L'ON VOIT APPARAÎTRE MONSIEUR BOUILLON, FEUILLETONISTE

— Ah ! fit la concierge illuminée, c'est vous qu'écrivez, sur l'Étoile Matutinale, les Spectres de Potsdam qui font que de commencer !

— Vous y êtes ! J'étais bien sûr que vous lisiez ça !... — Mais oui ! Ça m'a l'air de vouloir être intéressant !

— Pourquoi voulez-vous que ça ne le soit pas ?... C'est de moi !

Et M. Bouillon se redressait.

— Puisque je vous tiens là, fit la concierge, vous pourriez me dire p't-être tout de suite une chose, histoire de voir si j'ai deviné : le petit berger élevé par l'Assistance, c'est l' fils à la marquise, n'est-ce pas ?

— Le petit berger ?... La marquise ?... Qu'est-ce que vous voulez dire ?

— Dans les Spéques ed Potsdam...

— Ah ! bon !... Si je vous le dis, me laisseriez-vous entrer ?

— Que non !

— Alors, je ne vous dirai rien !

De vous à moi, — et vous verrez pourquoi tout à l'heure, — M. Bouillon eût été bien en peine de révéler à la curieuse portière si, dans le roman signé de son nom, le petit berger était le fils de la marquise.

Comme il persistait à vouloir entrer, son interlocutrice le prévint qu'elle allait finir par appeler le planton. Alors, d'un geste à la d'Artagnan, M. Bouillon rejeta le pan de son caoutchouc, fouilla dans la poche intérieure d'un solide et prosaïque veston de fatigue, de coupe fin Fallières ou commencement Poin-

caré, et en tira une carte qu'il présenta à la lectrice des Spectres de Potsdam.

A peine eut-elle jeté les yeux sur le bristol qu'elle s'écria :

— Ah ! si vous avez un mot d'introduction du colonel Pénisson, ça va tout seul ! Vous ne pouvez pas me le montrer tout de suite ?

— Généralement, mon nom suffit à m'ouvrir toutes les portes ! riposta M. Bouillon un peu vexé.

Et il rejeta le pan droit de sa longue pèlerine de caoutchouc sur son épaule gauche, furieux d'avoir eu à déranger l'ordonnance étudiée, et si parfaitement ridicule, de son costume de néo-mousquetaire.

La concierge avait soufflé dans un cornet acoustique. Elle écouta quelque temps la réponse, puis :

— Vous pouvez monter, monsieur ; c'est en haut de l'escalier. Vous montrez au planton votre carte d'introduction.

Elle avait tiré un cordon ; une porte s'était ouverte dans le mur. M. Bouillon entra et gravit lentement, noblement, l'escalier étroit qu'il trouva devant lui.

Un vieux garçon de bureau au nez rouge, aux cheveux presque blancs, moustachu, barbu, robuste, sans uniforme ni livrée, lisait l'Étoile Matutinale, dans une petite pièce, assis près d'une fenêtre ouverte sur une cour intérieure.

— C'est vous le planton ? demanda le romancier.

— C'est moi !... Ça ne se voit pas parce que je suis nu-tête.

Attrapant un bonnet de police un peu crasseux, il s'en coiffa et dit :

— Comme ça, ça se voit mieux !

— Vous êtes sergent ? fit M. Bouillon remarquant le galon du calot.

— J'ai même été sergent de ville !... Mais le calot ne signifie rien. C'est un calot omnibus. Il est à tous les plantons de service...

Une voix cria, d'une pièce voisine :

— Eh bien ! Radingois !... Introduisez-vous ce monsieur, oui ou non ?

— Tout de suite, mon commandant ! répliqua le vieux planton.

Cinq minutes après, M. Bouillon, ayant retiré son feutre, saluait le commandant Fontan qui l'invitait à s'asseoir.

Le bureau du commandant Fontan ressemble à tous les bureaux des chefs de division du ministère de la Guerre. Il ne possède ni les portes à secrets, ni les panneaux à glissières, ni ces leviers d'aiguille ou ces pédales d'auto qui servent à démasquer des trappes ou à faire tourner des cheminées sur leurs gonds invisibles, dont certaine littérature boche a abusé dans ses romans policiers d'avant-guerre.

Le commandant Fontan est un petit vieux à lunettes et à barbe blanche. Il n'a point cet air fatal et méditatif qui caractérise les physionomies rasées des Sherlock Holmes, ou de ces détectives scientifiques qui effareraient Edison ou même Robert Houdin.

Ses yeux pétillent de malice derrière les verres de ses lunettes. Son dolman est vieux, râpé, sans grâce. Il ne moule pas son torse.

On sent qu'il veut être aussi bien dedans que dans une robe de chambre.

Sur son crâne dénudé, un bonnet de police se campe tout droit, sans provocation, affolant plutôt les dehors d'une

calotte placide de sous-chef du Mont-de-piété.

Le commandant Fontan a de bons et solides souliers aux pieds, des « ribouis » de poilus à lacets, et non pas ces bottes vernies, éperonnées, que chaussèrent, le jour de la déclaration de guerre, un ancien ministre et un ancien président de la Société des gens de lettres harnachés jusqu'aux oreilles, armés jusqu'aux dents pour entamer l'offensive contre les journaux quotidiens. (Ici un passage interdit par la censure.)

La figure bonasse du commandant s'éclaira d'un sourire avenant en interrogeant M. Bouillon.

— Vous venez, dit-il, de la part de mon ami le colonel Pénisson ?

— Oui, mon commandant, répondit le célèbre feuilletoniste en présentant la carte de recommandation du colonel. Le colonel Pénisson est du même cercle que moi.

— Il va bien ?

— Il est parti à la guerre.

— Qu'y a-t-il pour votre service ?

— Personne ne nous écoute ?

— Ici ? Vous plaisantez ! Parlez sans crainte !

— Voici : le gouvernement a mis en circulation des coupures pour garder l'or à la Banque ; le pays a besoin de tout son or ; je vous apporte un milliard en or...

— Vous dites ? fit le commandant ahuri.

— Je dis : un milliard ! C'est peut-être davantage. On ne peut pas savoir. En tout cas, c'est formidable !

(La suite à demain.)

DERNIÈRES NOUVELLES

L'agression mexicaine

Il ne faudrait peut-être pas, partout où se produit quelque catastrophe, y voir systématiquement une manœuvre allemande. On est pourtant bien obligé de constater, à propos de la nouvelle aventure du général Villa sur la frontière américano-mexicaine, qu'elle ne peut s'expliquer autrement que par une intervention occulte de la diplomatie germanique.

Le général Villa, qui n'est pas seulement un chef de bande sans scrupules, mais un habile politicien, n'a certainement pas voulu, de gaieté de cœur, s'attirer l'hostilité du gouvernement américain. Une incursion de ses guerilleros en territoire fédéral ne pouvait présenter aucune espèce d'intérêt pour lui. Il est trop avisé pour avoir pensé que son audacieuse provocation grouperait autour de lui tous les Mexicains, enfin réunis, après tant d'années de guerre civile, par leur commune haine des Etats-Unis.

Il a donc voulu obtenir autre chose qu'une sorte d'union sacrée contre l'ennemi traditionnel. Et c'est là qu'apparaît avec une lucidité parfaite le plan de la diplomatie boche.

Une guerre avec le Mexique nécessiterait de la part du gouvernement américain un effort analogue à celui que nous avons dû fournir nous-mêmes lors de notre expédition marocaine. Il est certain que, si les généraux Carranza et Villa, se réconciliaient face à l'adversaire, associaient leurs forces contre celles de la grande République, celle-ci se trouverait dans une situation assez sérieuse et ne devrait commettre aucune imprudence.

L'Allemagne ne l'ignore pas. En encourageant, en subventionnant, comme il est probable, le général Villa, elle aura voulu arrêter la fabrication des munitions pour les Alliés et punir le président Wilson de son libéralisme autant que de son indépendance. Mais le procédé est trop classique et trop simple pour duper qui que ce soit.

Les partisans du général Carranza, qui représentent aujourd'hui ce que le Mexique compte de plus sage et de plus modéré, ne se laisseront pas entraîner dans la vilaine comédie où on les convie. Ils aideront, au contraire, les Etats-Unis à châtier l'incorrigible aventurier Villa et à le mettre définitivement hors d'état de nuire. Ce sera tout bénéfice, non pas seulement pour la République fédérale, mais surtout pour l'avenir même de la nation mexicaine, immobilisée et anéantie par des années de révolution intérieure.

Dans ce cas, il est évident que les cinq mille hommes du colonel Fulston suffiront largement. Et le travail que les usines américaines fournissent pour la cause des Alliés n'en souffrira aucune espèce d'interruption.

Il faut que la diplomatie française, anglaise et japonaise s'emploie activement auprès du général Carranza pour lui faire comprendre, s'il était tenté de l'oublier, qu'il est le seul intérêt de la République mexicaine.

C. O.

Ils gardent le bourgmestre de Bruxelles

Londres, 14 mars. — On télégraphie de Berlin à la Gazette du Rhin et de Westphalie que tous les bruits concernant la mise en liberté du bourgmestre de Bruxelles, M. Max, sont faux.

Toutes les demandes qui ont été faites en faveur de sa libération ont été rejetées. M. Max ne sera pas relâché tant que durera la guerre avec la Belgique. Tous les bruits concernant une mise en liberté sous conditions sont également faux.

La Perse assagée

Téhéran, 14 mars. — Le gouvernement persan a nommé de nouveau le Belge, M. Heinsens, trésorier général.

Au mois de mars de l'an dernier, M. Heinsens dut quitter ce poste à la suite des manœuvres des Allemands qui, usant de leur influence sur le Modjilès et sur le ministère germanophile de l'époque, firent voter une loi qui enlevait à M. Heinsens tout pouvoir de contrôle.

L'espionnage en Suisse

Zurich, 14 mars. — Le tribunal territorial, siégeant à huis clos, a condamné les nommés Kerschner de Strasbourg et Auguste Boni de Venise, pour espionnage sur le territoire suisse en faveur d'une puissance étrangère, le premier à quatre mois de prison, 1.000 francs d'amende et dix ans de bannissement, le second à trois mois de prison, 1.000 francs d'amende et au bannissement à vie.

La propagande allemande EN SUÈDE

Stockholm, 14 mars. — Les agents de la propagande allemande ont envoyé aux instituteurs suédois des brochures où la Belgique est représentée comme ayant violé la première sa neutralité. La plupart de ces brochures ont été renvoyées à leurs expéditeurs.

la presse neutre est libre!

Genève, 14 mars. — On a saisi, hier matin, un dessin de Beringsky représentant le kronprinz avec une légende lui reprochant les massacres d'hommes autour de Verdun.

LA RÉVOLUTION EN CHINE

Pékin, 13 mars. — Plusieurs places qui étaient tombées entre les mains des rebelles ont été reprises par les troupes gouvernementales. Le brigandage continue de causer des troubles au Sze-Tchouen. L'insurrection paraît sur son déclin.

Les héros de la "Provence" A la Chambre des Communes

L'attitude du Portugal

Les rapports consignés les dépositions des officiers et matelots survivants de la Provence-II viennent d'arriver au ministère de la Marine. Ils enregistrent tous les actes d'héroïsme qui se produisirent après l'attaque de la torpille allemande, et notamment ceux des officiers mécaniciens principaux Levavasseur et Rengnet.

Levavasseur était déjà chef mécanicien de la Provence quand ce navire faisait la ligne rapide du Havre à New-York. Au début de la guerre, la Provence étant transformée en croiseur auxiliaire, Levavasseur fut maintenu dans ses fonctions avec le grade de mécanicien principal de première classe. Quand l'explosion se produisit, il descendit pour faire stopper les machines et, s'apercevant que l'eau envahissait par l'étrave arrière, il invita le mécanicien principal de 2^e classe Rengnet à aller fermer la commande hydraulique. L'eau atteignait déjà 1 m. 30 de hauteur sur le parquet. Rengnet affronta l'inondation qui pouvait l'emporter et s'employa à accomplir jusqu'au bout les instructions de son chef.

Levavasseur, recevant alors l'ordre de faire évacuer les fonds, fit remonter tout le personnel réuni dans les machines. Son rôle étant terminé, il aurait pu se sauver. Il préféra aller se placer auprès du commandant du navire pour disparaître avec lui.

Les rapports établissent aussi que le premier télégraphiste Pian et le second maître télégraphiste Le Huby s'obstinèrent jusqu'à la dernière seconde à faire marcher la télégraphie sans fil et n'acceptèrent pas de se laisser évacuer.

Le lieutenant de vaisseau Besson, second du bâtiment, refusa aussi une place qu'on lui offrait dans une embarcation : « Sauvez-vous, dit-il aux hommes, moi j'ai le temps. » On ne le revit plus. Sur 420 hommes de l'équipage de la Provence, 280 ont été sauvés.

LE BILAN DES CONQUÊTES RUSSES

Genève, 14 mars. — La Tribune de Genève publie quelques renseignements intéressants sur l'étendue des territoires occupés par la Russie en Asie-Mineure. Le vilayet d'Erzeroum et celui de Van qui sont occupés à peu près en totalité ont : le premier, 49.700 et le second 39.300 kilomètres carrés. Cela fait 89.000 kilomètres carrés, auxquels il faut ajouter un sixième du vilayet de Trébizonde sur le mer Noire, soit 13.500 kilomètres carrés. Cela représente au total 117.900 kilomètres carrés, sur lesquels devaient vivre, avant la guerre, 1.700.000 habitants.

La Tribune de Genève fait observer que les massacres organisés par les Turcs ont dû singulièrement diminuer ce nombre.

Le désarroi en Turquie

Athènes, 14 mars. — En dépit d'une propagande très active organisée par les Allemands et les Turcs pour faire croire que tout est calme à Constantinople, il est hors de doute, et les témoignages le prouvent, que la situation n'a jamais été aussi critique qu'aujourd'hui.

Voici, d'après un officier neutre, quelle serait la situation de l'état-major turc en ce moment : il ne peut songer à retirer un seul régiment de la Thrace, car le gouvernement jeune-turc a de bonnes raisons de se méfier de l'amitié bulgare ; de plus, il tient à avoir ses troupes sous la main pour le cas où des troubles viendraient à éclater à Constantinople.

A Smyrne, les forces du vilayet ne dépassent pas 60 à 70.000 hommes, considérés comme indispensables pour pouvoir, le cas échéant, s'opposer à un débarquement des troupes alliées. Quant aux effectifs de la région syrienne, le manque de communications et la crainte d'un soulèvement arabe les immobilisent également.

En somme, l'armée d'Arménie ne peut compter sur aucun secours et cette situation amène chaque jour de nouveaux adhérents au parti de la paix.

La crise économique dans les empires centraux

Copenhague, 14 mars. — Au cours de la commission plénière tenue à Budapest par les associations agricoles et présidée par un membre de la Chambre des Magnats, M. Buanovitch, celui-ci a constaté que les résultats des conférences agricoles austro-germano-hongroises tenues à Budapest en vue de l'union économique avaient été négatifs. Il a émis le vœu que des facilités de transport soient accordées pour les échanges entre les trois pays.

Le mark baisse toujours

Genève, 14 mars. — Malgré tous les efforts tentés depuis quarante-huit heures par la finance allemande, le mark a encore baissé aujourd'hui sur le marché de Genève. Les cent marks finissent ce soir à 92 fr. 20. La baisse totale, depuis le 25 février, jour de l'« assaut irrésistible », est de 2 fr. 75.

Une Compagnie saharienne

Sur le rapport du ministre de la guerre, du ministre des affaires étrangères et du ministre des finances, un décret vient de créer en Tunisie, à titre provisoire, une compagnie saharienne, chargée de l'occupation et de la défense du territoire du Sud-Tunisien, de la surveillance de la frontière tuniso-tripolitaine, et, exceptionnellement, de concourir à la police et à la défense du Sud-Algérien.

A la Chambre des Communes

Sir Edward Grey, ministre des affaires étrangères, a lu, au début de la séance, au nom de M. Asquith, malade, une déclaration relative à l'entrée du Portugal dans la guerre.

« La cause immédiate de la déclaration de guerre par l'Allemagne contre notre plus ancien allié, a été la décision du gouvernement portugais de réquisitionner tous les bâtiments allemands rattachés dans les ports portugais de la métropole et des colonies. »

Il est ensuite expliqué dans la déclaration du gouvernement que le Portugal, qui n'était pas neutre au sens étroit de ce mot, avait cependant agi en conformité du principe qui permet à n'importe quel Etat de réquisitionner les biens particuliers en cas d'urgence. Le Portugal avait promis une compensation pour la réquisition, mais le gouvernement allemand a jugé bon de précipiter les événements par une demande péremptoire d'explications presque immédiatement suivie d'une déclaration de guerre.

En terminant, sir Edward Grey a dit que le Portugal pouvait être assuré que l'Angleterre et ses alliés lui prêteront toute l'assistance nécessaire.

Pour avoir plus de soldats

M. Tennant, sous-secrétaire d'Etat à la Guerre, a déclaré que le gouvernement va prendre des mesures énergiques dans la révision des travaux réservés aux hommes exemptés du service militaire, afin de réduire au minimum le nombre des célibataires ayant l'âge militaire et qui travaillent aux munitions ou aux industries nationales.

Les Portugais du Brésil

Rio-de-Janeiro, 13 mars. — D'une enquête faite par les journaux, il résulte que, jusqu'à présent, dix-sept associations portugaises, en majorité monarchiques, se sont déclarées solidaires du gouvernement du Portugal.

On attend avec impatience la réunion des présidents de toutes les associations et de la Chambre de commerce, convoquée pour jeudi à l'effet d'examiner la situation et de délibérer sur le meilleur et le plus rapide moyen d'aider le gouvernement. Il paraît qu'un membre influent de la colonie portugaise compte proposer la dissolution des associations politiques pour mettre un terme à toute dissension parmi la colonie. Les manifestations continuent dans tout le Brésil.

Communiqué russe

Pétrograd, 14 mars. — Front occidental. — Sur le front de Riga, feu vif au sud du lac de Babit.

Dans le secteur de ce front, une troupe letonne, avançant forcée les barrières artificielles de l'ennemi, a envahi ses tranchées, a passé à la baïonnette les ennemis surpris, puis est rentrée heureusement dans ses lignes.

En Galicie, au sud-est du village de Polkavro et la Meuse, un embouteillage à la Sedan... nos éclaireurs continuent à opérer avec succès contre les postes ennemis, auxquels ils ont fait de nombreux prisonniers.

Front du Caucase. — Nos troupes continuent à refouler l'ennemi.

Au Parlement

Les mutilés de la guerre

La commission d'assurance et de prévoyance sociales de la Chambre a discuté les propositions de MM. Noudhan, Queuille et Bonnefoy, ayant pour objet de faciliter aux mutilés de la guerre l'accession de la petite propriété.

Elle a décidé que les mutilés pourraient aliéner leurs pensions à concurrence de moitié en vue d'acquies un petit domaine agricole.

Pour les agriculteurs

M. Jean Durand a déposé hier sur le bureau de la Chambre une proposition de résolution invitant le gouvernement à ne convoquer qu'en dernier lieu les agriculteurs quand il appellera la classe 1888.

Les idées qui passent...

L'hystérie parlementaire et l'alcoolisme

M. Jean Finot (Revue) combat l'alcoolisme et les parlementaires qui en favorisèrent le développement :

Le gouvernement n'a point osé agir depuis le commencement de la guerre. Il ne s'est pas déclaré ouvertement ni pour, ni contre l'alcoolisme. Toujours des demi-moyens et des demi-mesures. Et celles-ci, sans satisfaire personne, n'ont fait qu'envenimer tout le monde. Si le gouvernement avait fait son devoir, la plupart des marchands de vins qui sont, après tout, de bons citoyens comme les autres, se seraient inclinés. Le problème anti-alcoolique aurait pu ainsi être résolu. Les députés eux-mêmes se seraient réconciliés avec les mesures adoptées. Ils ne demandant, du reste, qu'à être couverts par les besoins de la Défense nationale devant lesquelles s'évanouissent toutes les préoccupations électorales. Il fallait édicter une loi rigoureuse, unique et générale, excluant toute faiblesse à l'égard des intéressés. Il s'agissait de sauver la France. Et tout le monde aurait béni un ministère voulant et osant assumer une responsabilité. Hélas ! le ministre de la guerre de l'époque, M. Millerand, a oublié qu'il incarnait la France pour ne se souvenir que de sa circonscription électorale, Berry, le plus représentative du régime des marchands de vins.

Espoirs déçus

M. Léon Bailby (Intransigeant) explique clairement que l'ennemi avait échafaudé sur la prise de Verdun tout un système de combinaisons ultérieures et victorieuses qui vont s'écrouler.

Le président du conseil bulgare, le cynique Radoslavoff, dès au commencement de la bataille : « La situation changera bientôt, surtout si l'offensive allemande contre Verdun fait des progrès et arrive à un résultat. C'est de là, ajoutait-il, que tout dépend pour les relations futures de la Roumanie et de la Grèce avec nos alliés et nous. »

L'offensive contre Verdun était donc en même temps une offensive contre Bucarest, contre Athènes, contre Washington, etc.

Le rôle du chef

De M. Henry Bérenger (Paris-Midi) :

Ne suffit-il pas, pour se faire et retenir son souffle, de mesurer les responsabilités de l'alternative où se meut le général Pétain depuis le début de la bataille ?

Il a eu, dès les premières heures où lui fut confié ce redoutable commandement, le choix entre deux solutions : ou bien repasser sur la rive gauche de la Meuse et lâcher Verdun avec probablement toute la Lorraine, — ou bien faire face à l'ennemi et risquer, entre la Visévre et la Meuse, un embouteillage à la Sedan...

Or, Pétain n'a rien lâché et son armée n'a pas été embouteillée ! Pétain est resté devant Verdun et Verdun n'est pas devenu un Sedan ! Pétain a tenu sur les Hauts-de-Meuse et les Hauts-de-Meuse et les ponts de Meuse ont ravitaillé Pétain !

Notre artillerie

M. Lucien Hubert (Petit Journal), nous donne d'intéressants détails sur l'artillerie lourde que nous allons sous peu mettre en ligne :

Ce n'est pas trahir un secret que d'affirmer ici, en toute connaissance de cause, l'admirable effort qui a abouti chez nous à la constitu-

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE

POUR FAVORISER LE DÉVELOPPEMENT DU COMMERCE ET DE L'INDUSTRIE EN FRANCE

Société anonyme. — Capital : 500 millions.

Les actionnaires de la Société Générale sont convoqués, aux termes de l'article 39 des statuts, pour le jeudi 30 mars 1916, à 3 heures et demie de l'après-midi, dans l'immeuble de la Société, situé 112, avenue Kléber, en Assemblée générale ordinaire.

ORDRE DU JOUR :

1. Lecture des rapports du Conseil d'administration et des Censeurs-Commissaires ;
2. Approbation des comptes ;
3. Nomination d'Administrateurs, conformément à l'article 40 de la loi du 24 juillet 1867.

Aux termes des articles 40 et 41 des statuts, pourvu que les titres aient été transférés plus de deux mois avant l'époque fixée pour l'Assemblée, tout titulaire de quarante actions est de droit membre de l'Assemblée générale, et tous propriétaires de moins de quarante actions peuvent, soit se réunir pour former ce nombre d'actions ou un nombre supérieur et se faire représenter par l'un d'eux, soit se faire représenter par un autre actionnaire déjà par lui-même membre de l'Assemblée.

Les pouvoirs d'actionnaires devront être déposés au Siège social, 5 jours au moins avant le jour de l'Assemblée, c'est-à-dire au plus tard le Vendredi 24 mars.

Les cartes d'admission pourront être retirées de dix heures à trois heures, à partir du 10 mars et jusqu'au 27 mars inclus, au siège de la Société, 23, boulevard Haussmann.

Le Directeur général : ANDRÉ HOMBERG.

LES SPECTACLES

Ce soir :

- COMÉDIE-FRANÇAISE. — 8 h. 30. — La Marche nuptiale.
- OPÉRA-COMIQUE. — Relâche.
- OPÉRA. — 8 h. — L'Espionne.
- VAUDEVILLE. — 8 h. 30. — Cabiria.
- TH. SARAH-BERNHARDT. — Relâche.
- GAITÉ. — 8 h. 30. — Coraire et Cie.
- GYMNASE. — 8 h. 45. — La Layette.
- PALAIS-ROYAL. — 8 h. 30. — Le Poilu, etc.
- VARIÉTÉS. — 8 h. 30. — Le Dindon.
- PORTE-SAINT-MARTIN. — 7 h. 45. — La Femme Nue.
- ATHÉNÉE. — Le Coq en Paté.
- THÉÂTRE ANTOINE. — Nono.
- RENAISSANCE. — 8 h. 30. — Une Nuit de Noces.
- TH. BRASSE. — 8 h. 30. — 1914-1937.
- CHATELET. — Les Exploits d'une petite Française.
- BOUTES-PARISIENS. — 8 h. 15. — Kik.
- NOUVEAU-MUSÉE. — Ma Tante d'Honfleur.
- TRIANON-LYRIQUE. — 8 h. 15. — Songe d'une Nuit d'été.

tion d'une artillerie à grande puissance dont les résultats ne tarderont pas à se faire sentir. Le début de la guerre a marqué le triomphe du 75 : certains des matériels qui contribuèrent à sa fin heureuse sont exactement cent fois plus que notre admirable petit canon de campagne.

On ne se rend pas facilement compte sans l'avoir vu de ce qu'est par exemple un canon de 16 mètres de long, monté sur un affût de terre, et dont le poids total dépasse 160.000 (je dis : cent soixante mille) kilos ! On ignore généralement aussi que ce colosse qui peut porter à plus de 30 kilomètres est une pièce de justesse, propre à faire du tir au toucher à ces invraisemblables distances.

Les "silentaires"

M. Clemenceau (Homme Enchaîné) exhorte les « silentaires », garde fameuse qui, jadis, à Byzance, eut pour office de clore les bouches trop prompts à parler. Nous connaissons Paul le Silentiaire, le poète byzantin qui décrivit Sainte-Sophie. Grâce à M. Clemenceau, nous connaissons, aujourd'hui, les nouveaux silentaires, protecteurs de Sainte-Anastasia.

Les silentaires actuels sont gens chargés de feutrer tous mouvements de pensée autour du sacré cubiculum où un corps sans âme s'adonne aux feintes du sommeil. Les silentaires « croisent la baïonnette contre toute manifestation de virilité ».

Les silentaires n'ont rien prévu dans la paix, rien compris du spectacle qu'ils avaient sur les yeux : ils ont, dans la guerre, développé superbement une inconcevable succession de méprises, escomptant, au jour le jour, le régime du silence pour tout couvrir d'un voile épais d'ignorance ; ils n'ont qu'un mot d'ordre : continuer. Et la naturelle mortuorité des hommes ne demandant qu'à les suivre, prête au facile sacrifice de qualités d'action déficitaires.

Tout en stigmatisant les silentaires, M. Clemenceau jongle avec les substantifs abstraits. Ce ne sont que « puissances d'impuissances », « accumulations d'impréparations », « bureaucraties d'impéritie », volontés de volontés, etc. Ce style désolé M. Polybe, stratège de bibliothèque.

Paroles de héros

M. Jean de Bonnefon (Journal) rapporte une « interview » d'un officier blessé, le colonel P... qui, à la tête d'une brigade commandée par intérim, a repris le village de Douaumont.

Et le colonel P... lui a dit des choses magnifiques :

Ma blessure ! ne parlons pas de cette saleté. Je suis là sur un lit, comme un imbécile, quand je devrais être au milieu de mes enfants. J'ai déjà été blessé à droite, à l'épaule, près du poulmon, puis à gauche. Mais ce n'était pas dans un moment comme celui-ci où mes enfants se font tuer, ont besoin de moi. Sale morceau de fer ! (Et le colonel joue avec un éclat d'obus à angles multiples, à scies infiniment petites, à dents aiguës.) C'est ce morceau de rien, continue-t-il, qui est venu me déranger. Que doivent dire, que doivent penser de leur colonel mes pauvres petits ? Je les ai laissés là-bas, quand ma place était avec eux. Je connais toute la brigade, chaque homme par son nom. Je leur donne du tabac ; je n'y ai pas de mérite ; je ne fume pas. Je leur distribue ces petites choses qu'un papa donne à ses enfants. Je l'ai écrit à ma femme : « Je les aime plus, mes soldats, que toi et mes enfants. » Qu'on ne parle pas de ma blessure. Ma plus grande blessure, c'est ma bride !

Tableau des spectacles : FOLIES-BERGERE, OLYMPIA, CONCERT MAYOL, MOULIN-ROUGE, ALHAMBRA, CAPUCINES, DEJAZET, GRAND-GUIGNOL, SCALA, CIGALE, ELDOURADO, BA-TA-CLAN, EUROPEEN, GAITÉ-ROCHEBOUARD, PARIS et NOUVEAU-CIRQUE, OMNIA-PATHE, ARTISTIC-CINEMA PATHE.

Hémorroïdes JUBOLITOIRES SUPPOSITOIRES SCIENTIFIQUES. Laborat. de l'URODONAL, 2 bis, R. de Valenciennes, Paris. La Boîte 1^{re} 550; les 4^{tes} 20 fr.; Etranger 1^{re} 6 et 22 fr.

RHUME de CERVEAU RHINO-GOMENOL. Dans toutes les bonnes pharmacies, 2 fr. 25, et 17, rue Ambroise-Thomas, Paris, contre 2 fr. 50.

VIN de PHOSPHOGLYCERATE de CHAUX DE CHAPOTEAUT. FORTIFIANT STIMULANT. Recommandé spécialement aux CONVALESCENTS, ANÉMIÉS, NEURASTHÉNIQUES, Etc., Etc. Dans Toutes les Pharmacies. VENTE EN GROS : 6 RUE VIVIENNE, PARIS.

Le gérant : ANTOINE KLEYNTZENS. Imprimerie WELHOFF et ROCHE, rue Notre-Dame-des-Victoires, Paris.